



## Les crèches, des structures d'accueil pour tous ?

### Activités

La FC&GF s'engage pour la défense politique des intérêts de la petite enfance et des familles et la qualité d'accueil.

- informations et conseils sur l'accueil en crèche
- réalisation d'enquêtes et documentation sur les crèches du canton
- établissement de recommandations en matière de tarifs aux parents et de salaires du personnel
- organisation de cours de perfectionnement, conférences, débats
- représentation des crèches de la ville de Fribourg auprès de la commune
- participation à des commissions cantonales ou extra-cantonales dans les domaines liés à la petite enfance

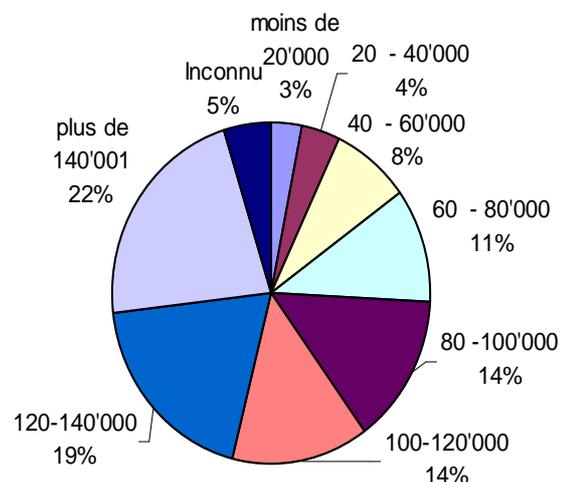
**Quelles sont les revenus des familles qui fréquentent les crèches du canton de Fribourg ? Pour le savoir, la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises a réalisé une enquête ce printemps auprès de toutes les crèches du canton. Sur les 31 crèches interrogées, 18 ont répondu au questionnaire.**

**Il ressort que 75% des familles ont un revenu annuel brut supérieur à 80'000 francs.**

Autrement dit, les familles à revenus moyen et supérieur sont largement majoritaires dans les crèches interrogées du canton de Fribourg.

### Revenus annuels bruts des familles utilisant les services d'une crèche

Données mars 2007



Le salaire mensuel brut médian se monte à 5548 francs en Suisse et à 5083.- dans le canton de Fribourg en 2004 (\*). Cela porte le salaire annuel médian fribourgeois à 60'996.- francs. Pour une famille dans laquelle les deux parents ont un emploi, par exemple pour un total de 150% d'activité, le salaire annuel médian brut serait de 91494.- francs.

*\*Office fédéral et Service cantonal de la Statistique.*

*Il est tenu compte du 13<sup>e</sup> salaire dans ce montant. Le salaire médian indique que 50% des personnes ont un salaire supérieur à la médiane et 50% un salaire inférieur.*

## Peu de familles à bas revenus dans les crèches de district

Les résultats diffèrent entre les crèches de l'agglomération de Fribourg et celles des districts. **En effet, la proportion de familles à bas revenus est encore moins importante dans les districts que dans la capitale et ses alentours.**

Ainsi, seules 19% des familles ont un revenu annuel de moins de 80'000 francs dans les crèches des districts, contre 30% en ville.

En ce qui concerne les familles à haut revenus (dès 120'000), il faut noter que la proportion est quasi

identique, avec 43% en ville et 40% dans les districts, mais avec une répartition différente selon le revenu.

A relever encore, le pourcentage de « revenu inconnu » beaucoup plus élevé dans les districts, soit parce que les crèches ne le demandent pas car le revenu est supérieur au tarif maximum, soit parce que la commune de domicile n'a pas signé de convention et que les parents paient le prix coûtant.

Revenus annuels bruts	% Fribourg et agglo	%districts	%canton
Moins de 20'000	4%	1%	3%
20'001 – 40'000	5%	2%	4%
40'001 – 60'000	11%	5%	8%
60'001 – 80'000	10%	11%	11%
80'001 – 100'000	13%	15%	14%
100'001 – 120'000	12%	15%	14%
120'001 – 140'000	11%	7%	19%
140'001 et plus	32%	13%	22%
Inconnu	2%	11%	5%

**Le salaire mensuel brut médian fribourgeois atteint Frs. 5083.– en 2004**

### Portrait de familles

Les 18 crèches ayant participé à l'enquête offrent leurs services à 804 familles et 1001 enfants. Parmi ces familles, l'on recense :

	Districts	Agglo Fribourg	Canton
Fam. Monoparentales	8,2%	13 %	10,6%
Deux parents travaillent	80,4%	72,6%	76,5%
Un parent est au foyer	11,4%	11%	11,2%
Non précisé	0	3,4%	1,7%

L'enquête permet également de calculer la durée moyenne de fréquentation par enfant. Ainsi, dans les crèches de l'agglomération, les enfants sont accueillis en crèche en moyenne 4,6 demi-jours/semaine, soit environ à 50%. Dans les districts, ce chiffre baisse 3,2 demi-jours/semaine, soit environ 30%.

### POUR DES CRECHES ACCESSIBLES A TOUTES LES FAMILLES

*La Fédération des crèches et garderies fribourgeoises regrette que les familles à revenus modestes soient si faiblement représentées dans les crèches du canton et en particulier dans les districts. Plusieurs raisons peuvent se combiner pour expliquer cet état de fait. Ainsi, même si les tarifs sont échelonnés en fonction du revenu, le coût pour les parents reste élevé. Il arrive aussi que la commune de domicile ne subventionne pas la crèche, le prix à payer pour les parents égale alors le prix coûtant, montant qui n'est tout simplement pas à la portée des familles à bas revenus. Le manque de crèches représente vraisemblablement également une barrière à la recherche d'une place. Par ailleurs, les horaires des crèches ne sont souvent pas compatibles avec certains emplois faiblement rétribués (en particulier féminins—vente/personnel de maison). Enfin, le choix du type de structure dépend aussi des valeurs de la famille et celles-ci peuvent différer .*

*La FCGF recommande à toutes les crèches de veiller à une répartition équilibrée des places et invite les communes à favoriser l'accès à toutes les familles par un subventionnement adapté.*

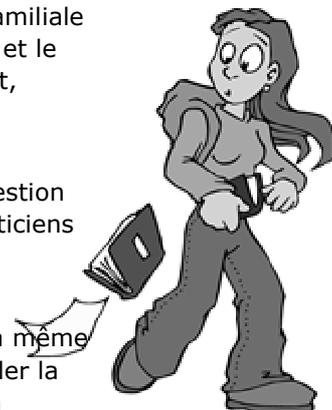
**Le comité de la FCGF\***

## Formation : éviter le démantèlement

La nécessité du complément des crèches pour concilier vie professionnelle et vie familiale n'est plus à faire. Le manque de places a été évalué à 50'000 pour toute la Suisse et le monde politique commence enfin à reconnaître les besoins des familles. Cependant, l'accueil de la petite enfance, comme tout autre service, a un coût, coût que les politiciens cherchent à minimiser.

Si la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises approuve et défend une gestion rigoureuse des subventions publiques, elle ne peut en revanche pas suivre les politiciens quand ceux-ci s'attaquent à la formation ou à l'effectif du personnel pour faire des économies (dont il s'agit encore de démontrer l'importance).

Les crèches ont besoin de personnel éducatif bien formé et expérimenté, à même de garantir un accueil individualisé dans un contexte collectif, capable d'appréhender la complexité des situations familiales (de remplir ainsi un rôle d'agent de prévention sociale) et d'assumer les nouvelles tâches de formation des jeunes qui leur sont attribuées avec l'introduction du CFC d'assistant socio-éducatif.



Le comité de la FCGF\*

### Pourquoi du personnel qualifié dans les crèches?

Par Gisèle Dessarzin, éducatrice de la petite enfance\*

**Elections fédérales obligent, la politique familiale est sous les projecteurs. Par contre, la politique de la petite enfance subit des attaques qui ne laissent pas indifférent les professionnels-elles. En effet, durant l'été, le coût de la formation des éducatrices de la petite enfance, ainsi que les frais de garde ont été remis en question et fort critiqués par plusieurs politiciens.**

**Que la politique de la petite enfance soit débattue et mise sur le devant de la scène, constitue une excellente occasion de rendre plus visible une profession encore hélas si peu reconnue. Saisissons-la !**

Derrière des gestes d'une apparente banalité, s'articulent des réflexions, une connaissance approfondie de l'enfant, des savoirs faire et être de professionnels (elles) soucieux d'offrir des prestations de qualité aux familles.

Accueillir un enfant et sa famille dans toute sa spécificité ne peut en effet relever de l'improvisation. Si le quotidien est constitué de rituels et de répétitions, il est cependant nourri par la réflexion permanente d'une équipe qui, en concertation, a mis en place un projet pédagogique qui donne sens à ses actes éducatifs.

Accompagner un enfant dans son développement, c'est lui permettre de découvrir son

environnement et ses pairs dans de bonnes conditions. Il s'agit donc de créer un aménagement propice à l'exploration, à l'expérimentation tout en respectant ce qu'il est, c'est-à-dire en respectant le rythme de développement de chaque enfant.

Les interactions vécues par les enfants génèrent des conflits entre enfants ainsi qu'entre adultes et enfants. Les professionnels de l'enfance, tout en veillant à la sécurité des enfants, doivent garder la distance nécessaire pour agir (et non réagir) de manière adéquate dans toutes les situations qui se présentent.

Etre professionnel de l'enfance implique une formation de base solide et l'expérience du terrain.

Les changements de société que nous vivons (augmentation des divorces, nombre important de familles monoparentales, familles migrantes) renforcent l'importance d'une formation de qualité et d'une collaboration étroite avec les autres professions sociales.

Toucher à la formation des professionnels de l'enfance, c'est mettre en péril des acquis d'une culture professionnelle et remettre en cause tout le travail de prévention et de dépistage concernant l'enfant et sa famille.

C'est encore, à l'heure de l'individualisme, et de l'isolement social, mettre en péril des réseaux sociaux nécessaires à notre société en pertes de repères et de valeurs.

La Fédération des crèches et garderies fribourgeoises est présidée par Marisa Rolle, éducatrice de la petite enfance. Font aussi partie du comité: Gisèle Dessarzin, éducatrice de la petite enfance; Pascal Kaempfen, président d'un comité de crèche et directeur d'un centre de vie infantine; Claudine Pochon, membre d'un comité de crèche et Rachel Wolhauer, directrice de crèche.

## Formation continue

### Assises de l'accueil de la petite enfance

Une nouvelle association qui réunit des représentants de tous les acteurs de l'accueil de la petite enfance vient d'être constituée dans le canton de Fribourg. Elle a pour but de créer tous les deux ans des Assises de l'accueil de la petite enfance avec pour ambition notamment, de :

- Promouvoir les métiers de l'accueil de la petite enfance et encourager leur reconnaissance
- Favoriser les échanges et la collaboration entre tous les acteurs en lien avec la politique de la petite enfance

La première édition de ces assises aura pour thème

**« La co-éducation : quels enjeux, quelles pratiques, quelles limites ? »**

**31 mai 2008 à Grangeneuve**

L'Association est présidée par Pascal Kaempfen, président de la crèche A petit pas et membre du comité de la FCGF.

Info: [pascal.kaempfen@lausanne.ch](mailto:pascal.kaempfen@lausanne.ch)

### Prochains rendez-vous de la FCGF

- **Mardi 9 octobre 2007 20h00 Temple de Fribourg**

Suivi des stagiaires—rôle du praticien formateur

Par Mme Sylvie Châtelain, responsable pédagogique et praticienne formatrice

- **Mardi 27 novembre 2007 20h00 Temple de Fribourg**

Le petit enfant et la mort

Par M. Jan de Haas, pasteur

- **Janvier 2008**—sous réserve de confirmation

Comment remédier aux douces violences?

Par Mme Christine Schuhl, pédagogue et écrivain

### 5e Colloque petite enfance à Genève

**LE KALEIDOSCOPE DE LA CREATIVITE**

**Vendredi et Samedi**

**2 et 3 novembre 2007**

Théâtre du Léman

19, Quai du Mont Blanc

Inscriptions sur

**[www.ville-de-geneve.ch/colloqueenfance/](http://www.ville-de-geneve.ch/colloqueenfance/)**



## Adresses et services

### Guide de puériculture pour les parents de langue étrangère

La nouvelle brochure « Notre bébé » de Pro Juventute prodigue des conseils aux parents de langue maternelle étrangère sur les soins, l'alimentation et le développement de leur bébé dans sa première année de vie. Elle est disponible dans les sept langues suivantes, toutes combinées avec le français ou l'allemand: albanais, bosniaque/croate/serbe, turc, tamoul, espagnol, portugais et anglais.

Rens.: [www.projuventute.ch](http://www.projuventute.ch)— 021/622.08.10

### Groupes d'accompagnement pour enfants de parents séparés ou divorcés

L'Office familial propose des groupes d'accompagnement aux enfants entre 7 et 12 ans qui vivent cette situation. Renseignements: Office familial, rue de Romont 29-31, 1700 Fribourg, 026/323.29.83

### Familles et Générations

L'Office fédéral des assurances sociales lance un bulletin électronique, intitulé *Familles&Générations*, accessible sous <http://bsv.admin.ch/themen/gessellschaft/01543/index.html/?lang=fr>. Ce bulletin remplace la publication « Questions familiales », dont le dernier numéro a paru en avril 2005.

### Crechesfribourg

Tirage: 500 exemplaires

Parution: février, juin, octobre

Réalisation: Annette Wicht, coordinatrice de la FCGF

CCP: **17-49-3** Banque cantonale de Fribourg **Compte No 01 10 064.903-03**